

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 21 avril, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Ludovic MÉAR. Le secrétaire de séance est Marcel DETHINNE.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

U.S.S.S.D Football	700 euros
Entente sportive La Flèche Hanball	500 euros
Amicale Trouz-An-Dour	200 euros
U.N.C Soldats de France	120 euros
Coop Scolaire Ecole Publique	7200 euros
Association des Parents d'élèves	1224 euros
Au Bouillon de culture Bibliothèque	1300 euros
L'Atelier (travaux manuels)	30 euros
Accueil Centre de loisirs St Derrien/St Servais/Plounéventer	9148.61 euros
Association des riverains de la B.A.N	200 euros
Société communale de chasse	100 euros
Service remplacement du ponant	60 euros
TOTAL	20 782,61 euros

PROJET MULTIGLISSE

Suite à la commission du mardi 19 avril, Paul LAURENT, Adjoint au Maire, a présenté le projet global avec les devis proposés. Le conseil décide de valider le projet pour un montant 45 000.00 euros TTC et retient la société Cammasport pour le devis de skate-park.

ESPACE INTERGENERATIONNEL

Le conseil municipal, lors du dernier conseil du 25 mars, a choisi de s'orienter vers la construction traditionnelle. Le Cabinet d'architecte Prigent est retenu pour ce projet. Des plans sont étudiés. Ils sont transmis à l'équipe enseignante.

ETUDE DEVIS EN COURS

- Tracteur tondeuse : présentation des devis, la commission voirie va se réunir pour comparer les différents devis.
- Ravalement Mairie et pignon du musée : réception de deux devis, le conseil donne son accord pour travailler avec CJL Décors.
- Protection du clocher de l'église : après réception de deux devis, le conseil retient la société Art Camp.

TARIF LOCATION DE SALLE + REGLEMENT

Le conseil municipal décide de fixer la location de la salle des associations au tarif de 25.00 euros pour les rencontres familiales après obsèques. Le règlement de la salle polyvalente va être réactualisé.

AMENDE DE POLICE 2016

Le Département est compétent pour répartir le produit des amendes de police relatives à la circulation routière au titre de l'exercice 2015, au profit des communes dotées de la compétence voirie au 1^{er} janvier 2014. Un dossier est à déposer pour le 10 juin 2016.

PASSAGE « ESSOR BRETON » ET LES ANIMATIONS

Deux passages de la course cycliste de l'Essor Breton sont prévus le jeudi de l'Ascension, le 5 mai sur la commune. Suite à des réunions avec les associations, des animations sont prévues tout au long de la journée. Le programme est disponible sur le site ou en mairie.

QUESTIONS DIVERSES

Motion « Non à la suppression totale et brutale de l'aide à la voirie » signée par les élus.

Agenda